

Juste Terre!

n°164 - NOVEMBRE 2019

www.vivre-ensemble.be
Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Ce numéro coïncide avec le début de la période d'Avent, temps privilégié pour la méditation et le recueillement. C'est l'occasion d'exprimer notre solidarité avec les plus démunis en aidant, par exemple, les associations mises en avant dans ce Juste Terre.



Édito

Lorsque « dire nous » manifeste notre dignité

Des artistes ont ce pouvoir d'utiliser des objets sans charme pour s'inviter en politique avec des messages percutants. Ainsi, un mur, objet minéral froid, parfois symbole de division et d'exclusion, peut devenir grâce au talent, aux couleurs et au désir d'expression, un appel à la réflexion, un écho des luttes ou le théâtre de revendications. À Verviers, ville qui semble aujourd'hui bien plus gagnée au béton qu'au vert qui compose son nom et aux inégalités selon que l'on habite en haut ou en bas de la colline, des peintres se sont réappropriés des murs pour exprimer le besoin de « dire nous ». Un « nous » qui valorise ce qui nous rassemble, un « nous » radicalement solidaire, inclusif, fait de diversité et de pluralité, comme le sont Verviers et notre monde.

Ce « nous » n'est beau que lorsqu'il ne s'oppose pas à un « eux », que lorsqu'il dépasse la juxtaposition des « je ».

Il prend de la valeur quand il se veut altruiste. Évoquer le « nous solidaire », c'est, en effet, parler de dignité et de la nôtre avant tout. « Dire nous », c'est voir au-delà de soi-même. Face aux urgences sociales et environnementales, nous ne pouvons rester solitaires. L'union de tous est essentielle pour réaffirmer nos communs, redéfinir notre démocratie et construire notre futur.

Ce message fait l'objet de la nouvelle étude d'Action Vivre Ensemble. Il résonne avec les espoirs de l'association et l'engagement quotidien de ses partenaires. Si la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est notre objectif commun, « dire nous » nous invite à mettre en exergue nos richesses partagées et à dessiner ensemble nos utopies.

■ **Benoit Coumont**

Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITÉ !

Ces infirmier·e·s soignant des sans-abris

Infirmiers de Rue parcourt les rues à la rencontre des sans-abris les plus vulnérables pour leur offrir un accès à la santé et les aider à se réinsérer. Prendre en charge des personnes sans abri qui ne demandent a priori pas d'aide mais en ont visiblement besoin, c'est la plus-value des infirmières et infirmiers de rue. Une antenne liégeoise a été récemment ouverte.

En 2006, Sara et Émilie décident d'apporter leur soutien et leur savoir-faire d'infirmières fraîchement diplômées aux sans-abris de Bruxelles. À deux, elles sillonnent les quartiers bénévolement pour apporter les premiers soins à celles et ceux qui ne trouvent pas leur place dans les structures d'accueil et d'aide existantes. 13 ans plus tard, l'asbl compte plus de 30 travailleur·euse·s, dont 3 depuis quelques mois dans la nouvelle antenne liégeoise.

Infirmiers de Rue appelle patient·e chaque personne prise en charge, qu'un soin soit donné ou non. **Le regard d'un·e travailleur·euse du secteur médical est différent et complémentaire de celui des assistant·e·s sociaux qui maintiennent habituellement le contact avec les sans-abris.** Un·e médecin va au-delà de ce qui lui est demandé, il ne s'arrête pas à la plainte du patient. Il l'écoute mais consulte toujours son état de santé général pour prévenir d'éventuels problèmes.

Créer un premier lien de confiance

Les personnes abordées par Infirmiers de Rue négligent bien souvent leur hygiène. Or, l'hygiène, c'est la base en matière de santé et, si elle n'est pas suivie correctement, elle peut causer de graves problèmes. C'est pourquoi les infirmier·e·s de rue proposent d'emblée à leurs patient·e·s des lingettes nettoyantes pour offrir un premier rafraîchissement. Le geste crée un premier lien avec les sans-abris et ouvre une discussion généralement bien accueillie sur la santé et l'hygiène. Petit à petit, la conversation porte sur le parcours, les rêves et talents de la personne. Infirmiers de Rue tend ainsi à redonner de la dignité et une meilleure estime de soi à ses patient·e·s. Lorsqu'une relation de confiance est créée, les personnes acceptent généralement de suivre les infirmier·e·s chez un·e médecin ou dans un centre d'accueil pour prendre une douche. Et de manière excep-



Photo : Infirmiers de Rue

« Nous retrouvons notre patient, que nous suivons depuis peu, dans une des rues principales de Liège. Il est allongé sur le trottoir, le pantalon baissé, de l'urine et des selles sur lui. Il est amorphe et incapable de se déplacer. Il ne réagit pas et semble n'éprouver aucune émotion. Malgré cet état déplorable, il ne présente pas de problème physique nécessitant une hospitalisation. Nous lui demandons s'il accepterait de nous suivre jusqu'à La Fontaine (centre de soins et d'hygiène), il marmonne que oui mais nous dit qu'il ne sait pas bouger. En vérité, cela fait cinq mois qu'il se laisse aller et n'a pas pris soin de lui.

C'est à ce moment que la police arrive, alertée par des citoyens inquiets. Les agents, très compréhensifs et connaissant Monsieur, cherchent avec nous une solution pour l'emmener au centre. Nous essayons de le soutenir pour marcher mais après quelques pas, il s'écroule au sol. Finalement, les policiers demandent à des collègues de nous rejoindre avec un combi, à l'intérieur duquel nous faisons monter Monsieur, toujours avec leur aide. Ensuite, nous sommes tous emmenés à bon port. Une fois sur place, nous déshabillons notre patient, le faisons entrer dans la douche et le lavons. Nous le rhabillons ensuite avec du linge propre et lui offrons une soupe avec une tartine.

Enfin posés, nous entamons une conversation avec lui et lui renvoyons son état 'lamentable'. Nous lui demandons ce qu'il ressent. Il avoue qu'il a honte, qu'il ne se reconnaît plus, qu'il ne pensait pas se retrouver un jour dans cet état. Lorsqu'il nous dit cela, pour la première fois, il relève la tête et nous regarde ! Une première petite victoire : Monsieur est parvenu à exprimer son mal-être. »

Témoignage rapporté par Camille et Fanny

tionnelle, elles/ils promulguent les premiers soins en rue. L'essentiel du travail, c'est de l'accompagnement social. Pour les problèmes médicaux importants, les services hospitaliers prennent le relais.

Infirmiers de Rue se veut donc un intermédiaire, un chaînon entre les sans-abris et les services sociaux, administratifs et de soin. L'association les accompagne, par une approche globale, jusqu'à leur réinsertion durable dans un logement. Et à ce jour, 120 personnes suivies par Infirmiers de Rue sont sorties de la rue et ont retrouvé un logement dans lequel elles se sont installées et se sentent bien.

Une antenne à Liège

Depuis mai 2019, l'expérience bruxelloise s'exporte à Liège. Là aussi, le sans-abrisme a pris des proportions inquiétantes. Et parce que les structures d'accueil sont moins nombreuses, on y trouve des profils de sans-abris avec de lourdes pathologies, qu'on ne voit plus dans les rues bruxelloises depuis longtemps. Ce constat, Camille et Fanny l'ont fait pendant deux ans, durée pendant laquelle elle ont réitéré l'expérience de Sara et Émilie en prodiguant les premiers soins aux sans-abris liégeois. Elles ont ensuite souhaité créer une association pour encadrer leur travail et ont contacté Infirmiers de Rue pour tirer profit de leur vécu et conseils. Les objectifs et visions de Fanny et Camille collaient vraiment à ceux d'Infirmiers de Rue et après quelques mois de négociations, l'asbl leur a proposé de rallier l'équipe et de créer une antenne liégeoise. Elles seront rejointes par Gaïd, gestionnaire du projet. Camille et Fanny travaillent sur le terrain en tant qu'infirmières, après une formation de quatre mois au sein

de l'équipe bruxelloise. Gaïd coordonne l'équipe, établit des liens avec le réseau social liégeois, gère les finances et recherche partenaires et subsides.

Les services sociaux actifs en ville leur ont renseigné 104 personnes nécessitant une aide. Elles en ont sélectionné six, parmi les cas les plus graves. Six dont l'état de santé était le plus alarmant, dont l'hygiène était préoccupante et qui n'étaient pas encore suivies par d'autres services.

104 personnes nécessitant une aide

Le financement apporté par Action Vivre Ensemble porte sur l'adoption d'une base de données de contacts pour l'antenne liégeoise d'Infirmiers de Rue. L'informatique et l'encodage de données peuvent paraître peu en phase avec le travail d'une association de terrain comme Infirmiers de Rue. **Et pourtant, suivre des personnes à long terme, parfois aidé-e-s par d'autres services, requiert le maintien d'un dossier médical complet.** Pour ce faire, l'asbl utilise à Bruxelles, depuis quelques années, le logiciel METIS. Cet outil a véritablement changé la façon de travailler et a rendu le suivi bien plus efficace. C'est un apport inestimable. Et parce que le contexte local est différent, que le secteur a pris d'autres habitudes et manières de travailler, son utilisation à Liège demande quelques adaptations. Vos dons, via Action Vivre Ensemble, vont permettre à Infirmiers de Rue de suivre activement ses patients et de faire des liens avec les différentes institutions partenaires (maisons de repos, hôpitaux, psychiatres, éducateurs de rue, etc.).

Du logement d'abord, pour mettre fin au sans-abrisme de longue durée

Depuis six ans, Santé mentale et exclusion sociale (SMES) adopte une nouvelle approche dans le suivi des sans-abris sujets aux addictions et/ou atteints de maladies mentales. Avant toute autre considération et sans aucune condition, l'association bruxelloise leur propose un logement.

Dans les années 1990, le psychologue Sam Tsemberis expérimente à New-York avec son organisation *Pathways to Housing* une nouvelle approche pour aider les sans-abris de longue durée, cumulant bien souvent maladies mentales et dépendances, à sortir de la rue. Il la dénomme *Housing First*, pouvant être traduit par « logement d'abord ». Jusque-là, l'accès à un habitat représentait l'aboutissement du processus d'accompagnement de la personne. Cette étape n'intervenait qu'après un long travail de réinsertion sociale et d'autres éléments étaient jugés prioritaires comme la fin des dépendances à l'alcool ou aux drogues. Or, pour certains profils, ce calendrier ne convient pas. Celles et ceux qui connaissent de lourdes addictions, des problèmes de santé mentale et/ou physique - comme la vie en rue peut y contraindre - n'ont en effet pas cette priorité et n'en font pas la demande. Et pourtant, l'expérience montre que l'installation dans un logement - et ce que cela implique en termes de sécurité, d'hygiène et de confort vital - est un préalable indispensable à certain-e-s avant de régler d'autres problèmes.

Housing First renverse la tendance habituelle. Le logement n'est plus une finalité, il devient le point de départ du programme de réinsertion. Des personnes en qui plus personne ne croyait, qu'on pensait abandonnées à la rue, prouvent dès lors leur capacité à se réinsérer durablement et retrouvent leur dignité. Jusque-là, ces femmes et hommes subissaient la rue avec quelques séjours ponctuels dans les hôpitaux ou abris de nuit mais aucune solution durable ne leur était destinée.

La Déclaration universelle des droits de l'homme¹ et la Constitution belge² font toutes deux du logement un droit fondamental pour chaque être humain. Dans le modèle *Housing First*, ce droit est supérieur à tout autre et **le logement est proposé sans condition**, quels que soient les avoirs, l'état de santé ou de toxicomanie du sans-abri. De même, l'accompagnement social et les traitements médicaux ne remettent pas en cause l'accès à l'habitat. La personne conserve le droit de mettre fin à son suivi sans perdre son logement ou, à l'inverse, de

bénéficier d'un accompagnement après avoir quitté ou perdu le logement alloué.

Malgré ces belles intentions, une condition subsiste : avoir un titre de séjour. Dans notre pays, les associations ne sont pas habilitées à aider les « illégaux-les » et la politique actuelle de notre État tend bien plus à reconduire les sans-papiers à la frontière qu'à offrir un accueil à un public des plus vulnérables.

Un autre élément important du modèle est l'absence de fin spécifiée du suivi. **L'accompagnement dure autant de temps que nécessaire.** Évidemment, l'objectif principal est de permettre à la personne de retrouver son bien-être et une vie saine. La finalité est de ne plus être nécessaire pour la personne. Mais la durée de l'aide n'est pas définie et il n'y a pas d'attente chiffrée.

Des États-Unis, l'initiative se répand à partir des années 2010 au Canada, puis en Europe. Elle est un franc succès en Finlande, pays qui a fait du *Housing First*, son principal programme pour mettre fin au sans-abrisme. En 2013, le gouvernement fédéral belge initie une phase test de trois ans dans cinq villes : Anvers, Gand, Bruxelles, Liège et Charleroi. Le résultat est sans appel : 90 % des locataires sont toujours logé-e-s à l'issue du test. Si bien que l'expérience est prolongée et élargie à trois autres villes, Hasselt, Molenbeek-Saint-Jean et Namur, ainsi qu'en province du Limbourg via d'autres fonds.

Le projet est aujourd'hui pérennisé et à Bruxelles, Santé mentale et exclusion sociale (SMES) fait partie des quatre associations bénéficiant de soutiens structurels pour appliquer le concept *Housing First* avec Infirmiers de Rue, le Samusocial et Diogènes. Chacune a sa spécialité : le Samusocial cible les 18-25 ans, Infirmiers de Rue vise les personnes nécessitant des soins, Diogènes concentre son travail sur les réseaux STIB et SNCB et SMES se focalise sur les maladies mentales les plus graves. Les quatre asbl se réunissent une fois par mois pour se coordonner et définir des projets communs, notamment des rencontres entre bénéficiaires.

¹ Art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948) : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour [...] le logement [...] »

² Depuis 1994, l'article 23 de la Constitution belge stipule « Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce droit comprend le droit à un logement décent. »



Photo : SMES

Reprendre sa vie en main

Dès le départ, SMES a souhaité appliquer le concept *Housing First* défini par Tsemberis³ à la lettre, soit **un logement individuel et un accompagnement à durée indéterminée sans condition pour un public cumulant des problèmes de santé mentale et d'addiction**. Les autres acteurs associatifs étaient plus réticents et ont voulu adapter au contexte local ce modèle venu d'outre-Atlantique. Mais après quelques années, les différents projets *Housing First* belges se sont rapprochés du modèle original. Car c'est la combinaison de plusieurs éléments qui rendent *Housing First* efficace et pérenne.

L'autre particularité de SMES est d'avoir mis en place **une équipe pluri-disciplinaire, mobile et flexible**, composée de professionnel·le·s de la santé et d'assistance sociale. Comme son nom l'indique, SMES est, en effet, **au carrefour des secteurs sanitaires et sociaux**. Sa raison d'être est de décroquer ces domaines avec une approche globale pour rendre un accès à l'aide sociale et à la santé aux personnes souffrant de troubles psychiatriques et d'exclusion sociale. Pour chaque personne suivie, SMES définit un programme d'aide différent et organise des visites jusqu'à une fois par jour et, a minima, une fois par semaine.

Chaque travailleur·euse de SMES a son ou ses domaines d'expertise : santé physique, santé mentale, dépendances, logement, etc. Mais tous·te·s ont une fibre sociale et effectuent ce qui est le plus nécessaire quels que soient les rôles attribués. Ainsi, il arrive que le médecin aide à nettoyer ou à cuisiner. Chacun·e **respecte le rythme de la personne et ne fait pas de jugement** sur son habitat ou sur sa façon d'habiter. Les visites se font en binôme afin de partager les responsabilités et de s'appuyer sur les spécificités de chacun·e.

Un parcours semé d'embûches

« *Le processus de reprendre sa vie en main n'est évidemment pas linéaire, et est parfois semé d'embûches. Il arrive que des dettes refassent surface, que la consommation devienne plus importante, que la souffrance psychique se fasse aiguë et la solitude écrasante. À travers tous ces moments de crise, nous travaillons à garder un lien, quoi qu'il arrive, qui dans le temps puisse mener vers une forme de rétablissement.* »

Isabella, membre de l'équipe *Housing First* du SMES

³ Tsemberis S., *Housing First Manual: the Pathways model to end homelessness for people with mental illness and addiction*, 2010.

On entend parfois dire que « les S.D.F. préfèrent rester à la rue ». Ce n'est pas ce que reflète l'expérience du SMES qui a, jusqu'ici, essuyé **un seul refus sur 50 personnes abordées** depuis le début du projet. La plupart accepte en fait directement. Là aussi, la méthode *Housing First* est pour quelque chose. Le logement est d'emblée le sujet traité, accompagné de photos et plans. Généralement, une visite est organisée dans la semaine et il ne faut pas plus d'un mois après la première rencontre pour l'aménagement des lieux.

Pour favoriser leur réinsertion et leur autonomie, les locataires *Housing First* du SMES sont **réparti-e-s à travers différents logements et quartiers**. Il n'y en a pas plus de 15 % dans un même immeuble. SMES a établi des partenariats avec des Agences immobilières sociales (AIS) et recherche des propriétaires privés qui, convaincu-e-s par le projet, acceptent de mettre leur logement à disposition d'une AIS. Pour les bailleurs, l'opération se révèle avantageuse financièrement et très confortable. Pourtant, la démarche fait encore peur et peu de propriétaires franchissent le pas. Mais petit à petit, les bons échos des expériences passées confortent et l'accompagnement social rassure.

Finalement, SMES a réussi le pari de reloger et réinsérer un public difficile avec une méthode qui laissait nombre d'acteurs dubitatifs. Et si le succès est au rendez-vous pour des profils nécessitant un lourd suivi, loger tous-tes les sans-abris, demandant pour la plupart un suivi plus léger, paraît dès lors sortir de l'utopie !

« J'ai eu accès à un appartement où j'ai retrouvé le plaisir de cuisiner, avoir mon lit, ma douche. Et l'équipe de Housing First, Alexandra et Catherine, mes référentes, m'ont aidé et suivi thérapeutiquement et psychologiquement. Aujourd'hui, je suis clean, abstinent d'alcool depuis 10 ans et de la cocaïne depuis un mois. »

Tom, ancien locataire du projet Housing First du SMES

En savoir plus

| smes.be

| housingfirstbrussels.be



Photo : SMES

Des « nous » solidaires

L'étude d'Action Vivre Ensemble 2019 s'intitule « Dire nous : conjuguer des solidarités au présent ». Elle exprime l'importance du collectif et de la solidarité pour exister en tant qu'individu et comme fondement d'une société.

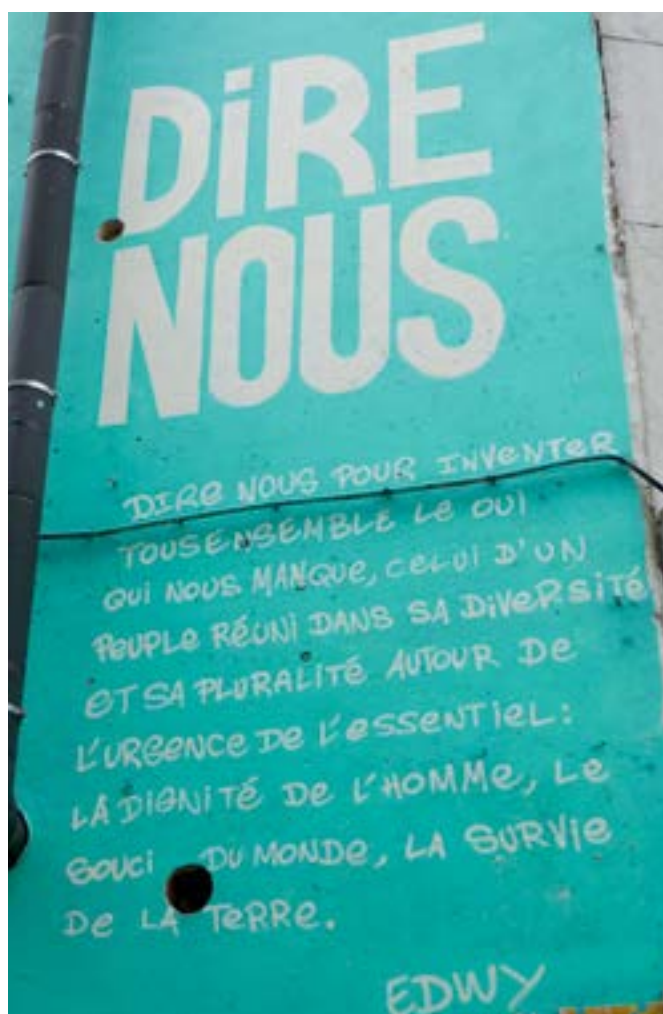
L'inspiration est venue de murs verviétois habillés de fresques. Le passant peut y lire des extraits de l'essai *Dire nous. Contre les peurs et les haines, nos causes communes*, écrit par le journaliste français Edwy Plenel en 2016. Il invite à cheminer « tous ensemble, dans le souci des plus fragiles », à nous extirper des divisions, à sortir de la logique « eux contre nous » versus « nous contre eux », à dire des « nous » d'égalité, d'humanité... Ces propos ont résonné au sein d'Action Vivre Ensemble. Il en ressort une réflexion sur ces « nous » qui excluent, sur la nature prétendument égoïste de l'être humain. S'ensuit un parcours d'une dizaine de « nous solidaires », au cœur de l'actualité : de la cohabitation au partage des biens communs ; de l'accueil de migrants à la considération pour l'autre différent en passant par la mobilisation autour du climat... Certains de ces « nous » sont à formuler, d'autres à revendiquer, d'autres encore à vivifier. La liste n'est pas exhaustive. Elle témoigne, par contre, de nos pouvoirs d'agir de manière ouverte et solidaire. Elle fait état de combats menés par Vivre Ensemble et par ses partenaires, pour conjuguer des solidarités au présent.

« Dire nous pour partir à la recherche d'un horizon des possibles en faisant chemin tous ensemble, dans le souci des plus fragiles et des moins protégés, des moins habiles et des plus exploités. Dire nous, donc, pour inventer tous ensemble le oui qui nous manque, celui d'un peuple réuni dans sa diversité et sa pluralité autour de l'urgence de l'essentiel : la dignité de l'Homme, le souci du Monde, la survie de la Terre. »

Edwy Plenel

Parmi les « nous » qu'Edwy Plenel cite en une litanie insistante au début de son essai, retenons-en trois. Parce qu'ils résonnent particulièrement avec la raison d'être d'Action Vivre Ensemble, avec les visées de notre association, ses espérances.

- « Le nous de l'égalité, sans distinction d'origine, de condition, d'apparence, d'appartenance ou de croyance, de sexe ou de genre » s'accorde avec l'esprit des combats portés par Action Vivre Ensemble. La lutte contre l'exclusion des plus pauvres, la violation des droits humains en sont le cœur.
- « Le nous des audaces démocratiques, sociales, écologiques et culturelles sans lesquelles il n'est pas de confiance retrouvée dans un avenir partagé » rejoint l'élan de nombre d'associations, de projets que soutient Action Vivre Ensemble.



Photos : Maison des Jeunes des Récollets

- « *Le nous des humanités conscientes de leur relation vitale à la nature, à la terre et au ciel, à l'eau et aux plantes, aux autres espèces, au tout vivant du Tout-Monde dont nous sommes* » engage dans une transition nécessaire vers un autre modèle de société. Troisième axe investi par Action Vivre Ensemble.

À partir de ces trois axes, une multitude de « nous solidaires » peuvent se décliner, dont voici quelques exemples :

- « **Nous accueillant-e-s** » : des milliers de belges hébergent aujourd'hui des personnes 'en situation irrégulière' affirmant un 'nous solidaire' en dépit d'une politique d'asile digne. Ce magnifique geste de solidarité n'est pas reconnu par nos dirigeant-e-s qui tendent à le criminaliser.
- « **Nous cohabitant-e-s** » : alors qu'habiter ensemble relève du bon sens, l'action peut être la cause de sanctions financières. Dans notre pays, le statut de cohabitant-e diminue les allocations de chômage, peut augmenter le loyer d'un logement social, etc. Ces dispositions n'ont pas que des conséquences financières, elles sont un obstacle à la vie de famille, à la colocation et à la solidarité.



Pour ces volontaires d'Action Vivre Ensemble, « dire nous », c'est...

« [...] il ne faut pas faire du 'nous' un argument d'exclusion vis-à-vis de ceux qui ne pensent pas comme nous ou ont d'autres valeurs de vie. »

Marie-France Drouart

« Pour dire 'nous', j'ai besoin de me sentir reconnue et acceptée telle que je suis ; j'ai besoin d'une liberté de parole ; j'ai besoin de moments d'intériorité ; j'ai besoin de partager avec l'autre du temps, de la parole, une expérience ; j'ai besoin de sens. »



Anne Dupont

« Robin Crusoé était malheureux. Il ne savait pas dire 'nous'. Il était seul. Il ne pouvait aimer, il ne pouvait aider. Il ne pouvait pas jeter des ponts. Il ne pouvait pas créer des liens. Robinson Crusoé était malheureux. »



Jacques Delcourt

« Je dis 'nous' quand, posant mon regard sur l'Autre, je le fais exister et que, dans un mouvement de retour, il me fait exister. 'Je' est d'abord une première personne qui cherche la conjugaison. »

Jacques Piraux

« Si je comprends la position de certaines associations, dans la lutte contre la pauvreté et les exclusions sociales, ce sont les victimes de celles-ci qui ont à 'dire nous'. Je considère qu'il y a aussi un nous très important composé des victimes et d'alliés. Ces alliés qu'évoquait Nelson Mandela en me disant : 'Jamais les prisonniers de l'apartheid comme moi et mes codétenus, nous n'aurions mis fin à ce régime raciste si nous n'avions pas eu les appuis des étudiants sud-africains et autres compatriotes dans toutes les races, mais aussi ceux de tous les militants anti-apartheid à travers le monde.' »



Jacques Briard

« Pour moi, 'dire nous', c'est une façon d'être plus forte, d'être avec d'autres pour affirmer, défendre ou faire entendre une cause à laquelle je crois et que je veux défendre. Je crois en quelque chose, je me mets avec d'autres qui partagent la même conviction et, ensemble, on est fort. »



Anne-Marie Moniotte

Fin du monde, fin du mois

Ils n'avaient jamais manifesté. Et les voilà à battre le pavé. Certains scandent « on est plus chaud que le climat ». D'autres ont revêtu un gilet jaune. Tous interpellent avec insistance les politiques, ces derniers mois. Dans la presse, il fut question de gilets jaunes et de gilets verts. Les revendications peuvent-elles se rejoindre ?

Des observateurs ont mis en avant une opposition entre ceux qui appellent à se soucier urgemment du climat et ceux qui font état de leur détresse face à un niveau de vie insuffisant ; entre gilets verts et gilets jaunes. On a alors vu fleurir la formule : « fin du monde et fin du mois, même combat », dans une volonté de réunir les forces. Faut-il, en effet, choisir entre les deux types de revendications, environnementales et sociales ? Au-delà des slogans, on peut voir des signes de convergence.

Le carburant comme déclencheur

À l'impulsion du mouvement des gilets jaunes, il y a **l'augmentation de la taxe sur les carburants** que le gouvernement français décide en 2018 et la hausse en parallèle du prix des carburants. Certains ont pu alors penser que les arguments environnementaux avancés

par les politiques pour justifier la taxe sur les carburants étaient balayés d'un revers de la main par une partie de la population soucieuse de son porte-monnaie et indifférente à l'avenir de la planète. Cette interprétation semble trop étroite. Aujourd'hui, des chercheurs mettent en lumière un rapport bien plus nuancé des gilets jaunes aux enjeux environnementaux. « *Bien éloigné d'une indifférence, d'une résistance de principe ou d'un déni de circonstance* », indiquent des chercheurs réunis dans le Collectif Jaune Vif.

« La planète bleue a besoin de jaune pour redevenir verte. »

Inscription lue sur un gilet jaune



Manifestation pour le climat, 20 septembre 2019.

Le coût de la vie et les inégalités

Au-delà d'une histoire de taxe impopulaire, **le cœur de la colère exprimée par les gilets jaunes, en France comme en Belgique d'ailleurs, c'est le coût de la vie.** Comme l'indique l'économiste Nadine Levratto dans Alternatives économiques, la véritable raison d'être du mouvement ne se trouve pas dans la taxe du diesel. D'ailleurs, la marche arrière du gouvernement français à propos de cette mesure n'a pas mis fin aux mécontentements. Pour l'économiste française, ce sont les écarts de revenus qui expliquent la mobilisation des gilets jaunes. Parmi les manifestants, on trouve « ceux qui reçoivent moins d'aides sociales tout en subissant d'importantes dépenses contraintes ». Ils en appellent à plus de justice sociale. Cela n'a pas été suffisamment perçu, pas entendu. Sans doute, parce que les réalités de vie précaire sont méconnues, chacun vivant dans sa bulle. Sans doute aussi parce que nombre de médias se concentrent sur des présentations simplistes, voire caricaturales, et ne facilitent pas la compréhension mutuelle.

De notre côté de la frontière, Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, confirme : « **On ne se rend pas compte à quel point des portions importantes de la population vivent à ce point en flux tendu.** Pour elles, n'importe quel élément déséquilibre la stabilité déjà difficile à tenir, pour nouer le dernier jour du mois au premier du suivant. » Et, elles « ne trouvent plus nécessairement l'espace pour faire entendre ces situations. » Endosser un gilet jaune est une manière de le faire. **Est-ce pour autant le signe d'une indifférence à l'environnement ?** La secrétaire générale du Réseau dénonce l'attitude de certains politiques qui attisent les clivages, taxant ces personnes de mauvais citoyens parce qu'elles ne s'intéresseraient pas à l'environnement...

« *Ce n'est pas parce que les gens ont peur que les mesures environnementales s'abattent un peu plus sur leurs maigres ressources, qu'ils ne sont pas conscients dans enjeux climatiques* », observe Christine Mahy.

La sous-consommation et la surexposition

Leur crainte de voir des mesures climatiques affecter leurs revenus semble d'autant plus légitime si on se réfère à l'adage pollueur-payeur. Dans le débat sur les acteurs et les actions de transition écologique, la formule apparaît parfois. Elle a été avancée à l'échelle des pays. Mais à l'échelle de nos régions et de leurs habitants, elle peut aussi se faire valoir. « *La majorité des gens qui vivent dans le 'trop peu de tout' sont aujourd'hui dans des 'sous-conditions' de vie, rappelle-t-on au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Ils sous-consomment de l'énergie, de l'eau, de la mobilité, du droit à la détente et aux vacances... Ce ne sont pas eux qui prennent l'avion deux ou trois fois par année pour aller faire des city-trips.* » Et on peut multiplier les exemples : les populations plus précarisées seraient également plus touchées par les problèmes environnementaux telle que la pollution de l'air, du fait des quartiers dans lesquels elles résident. On peut y voir une double peine.

Gagnant-gagnant

Dans les mesures à prendre, il y a des convergences possibles entre protection de l'environnement et justice sociale. **En matière de logement**, par exemple. Avoir accès à un logement salubre, isolé, dépourvu de ces vieux chauffages électriques qui surconsomment, muni de châssis qui évitent de chauffer autant l'extérieur que l'intérieur... Voilà qui améliorerait la qualité de vie des moins nantis et bénéficierait à l'environnement. **En matière de**

Clown sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, lors d'une manifestation des gilets jaunes en mars 2019.



mobilité également, enjeux climatiques et amélioration de la qualité de vie peuvent être liés. Disposer d'un réseau de transports en commun dense, à prix raisonnable... réduirait les pollutions et améliorerait l'existence de nombre de personnes contraintes à l'isolement, faute de moyens de transport accessibles.

La clé serait dans l'offre

Poursuivons avec cet exemple de la mobilité. Aujourd'hui, vivre sans voiture est extrêmement compliqué, voire impossible pour beaucoup d'habitants de villages en Wallonie. Ne pas avoir de véhicule, quand vous habitez certains coins de Belgique, devient même une forme de précarité. « *Votre droit au déplacement, à la mobilité est atteint* », estime Nicolas Van Nuffel, président de la Coalition Climat. Et l'expert d'interroger : « *Alors qu'on avait le meilleur réseau ferroviaire au monde au 19^e siècle, comment se fait-il qu'on a décidé de couper tout ça et de prôner le tout à la voiture ?* »

Il semble vital et urgent de travailler aux solutions de mobilité collective, moins polluantes, et à leur maillage. Une réflexion similaire sur l'offre disponible, ses adaptations, pourrait être posée par rapport au logement ou à l'alimentation. La clé tant environnementale que sociale serait dans l'offre, davantage que dans la taxation des « pratiques polluantes » qui, elle, serait davantage « favorable » aux plus riches, à ceux qui ont les moyens de l'honorer.

Où trouver les moyens ?

À ceux qui invoquent le coût élevé de la transition écologique, le président de la Coalition Climat répond que « *c'est un argument bateau pour ne pas agir* ». Certes, reconnaît-il, pour assurer cette transition, des investissements sont nécessaires - dans un premier temps, en tout cas. Certes, ajoute-t-il, dans le contexte actuel, il semble extrêmement difficile de réaliser ces investissements : « *on est comme coincé dans l'austérité au niveau européen.* » Mais « *il faut être créatif* », avance Nicolas Van Nuffel. Il évoque alors une idée novatrice de l'économiste Pierre Larrourou et du climatologue Jean Jouzel, celle d'un pacte finance climat¹, permettant de « *réconcilier l'idée de justice sociale et celle de justice climatique.* » Concrètement, ce pacte propose **la création d'une banque européenne du climat** qui pourrait investir dans la transition, notamment l'isolation des logements, en mettant en place **un impôt européen sur les sociétés**. L'échelon européen n'est pas choisi par hasard. Il répond aux pratiques de délocalisation de certaines entreprises au sein de l'Europe, soucieuses d'échapper à l'impôt sur leurs profits. Créer en Europe comme aux États-Unis un impôt fédéral sur les sociétés permettrait davantage de contributions des entreprises aux projets collectifs, projetent les tenants cette idée.

¹ <https://www.pacte-climat.eu/fr/>

Florilège d'idées

Ce 26 avril 2019, Vivre Ensemble avec Braine-l'Alleud en transition rassemblait une quarantaine de personnes autour de la question : « *L'écologie peut-elle se passer de la justice sociale ?* » Des participants émergent des pistes concrètes à la fois écologiquement et socialement justes. En voici quelques-unes.

- Rendre les transports en commun gratuits pour tous ou plus abordables pour concurrencer l'usage de la voiture.
- Développer les transports en commun (réseau plus étendu).
- Favoriser l'intermodalité des transports.
- Réhabiliter des gares mises hors service pour relancer l'utilisation des transports en commun.
- Redistribuer la taxe carbone au profit des plus démunis.
- Généraliser les pistes cyclables, les bandes de co-voiturage.
- Octroyer une prime pour le télétravail.
- Miser sur l'éducation.
- Expliquer la distribution et les usages des impôts.
- Revoir le système de taxation des plus riches.
- Taxer plus les importations pour préserver le local.
- Revoir la PAC (Politique agricole commune).
- Rénover les logements sociaux selon des critères écologiques.
- Isoler les maisons.
- Mettre l'emprunt à 0% pour l'isolation des bâtiments publics.
- Arrêter de pénaliser les gens qui cohabitent.
- Soutenir les conversions d'agriculteurs vers le bio et les petits producteurs locaux.
- Favoriser l'accès aux circuits courts.
- ...

Et un participant d'insister sur un « précieux éveil de conscience », celui que « la grande vague d'intérêt pour le climat risque d'éclipser la détresse des gens précarisés ».

Conclusion

Combiner le vert de la lutte contre les dérèglements climatiques et le jaune de l'esprit de justice sociale, c'est apparemment une alliance qui fait son chemin. Une alliance sans doute facilitée par le fait de partager un même souhait : dénoncer le règne de la loi du plus fort, condamner la recherche de profits au bénéfice de quelques-uns. Car, dans cette voie compétitive, la nature et les humains sont mis à mal. Derrière les interpellations des gilets verts et des gilets jaunes, on peut voir les traces d'une perspective commune, celle d'un changement de société, d'une transition juste. Mais combiner le vert et le jaune, n'est-ce pas également aller au-delà d'une convergence théorique ? Et pratiquer la rencontre entre deux mondes ? Dans les faits, acteurs de la lutte contre la pauvreté et militants environnementaux se fréquentent trop peu. Tous ont à gagner en apprenant à se connaître, à se fréquenter avec régularité, voire à se mélanger pour construire ensemble des revendications communes.

Catherine Daloze

Chargée d'études et de projets Action Vivre Ensemble

Agenda

Mardi 26 novembre, 20h

« Droits humains et défi écologique à la lumière de Laudato Si' »

Conférence-débat avec Fabien Revol, théologien-chercheur à l'Université catholique de Lyon. Organisée par l'Unité pastorale de Braine-l'Alleud, les paroisses de Waterloo et Action Vivre Ensemble.

Lieu : 3, rue Ste-Anne
1420 Braine-l'Alleud

Prix : Participation libre

Informations : 0473 310 516



26 novembre, 12h-14h

Les midis du Vivre Ensemble : « Extrême droite, populisme, qu'arrive-t-il à nos démocraties ? »

Avec la participation de Guillaume Lohest (Équipes populaires). Pique-nique et boissons offerts.

Lieu : 5, Place du chapitre - 5000 Namur

Prix : Entrée libre

Informations : Jean-Pol Gallez - 0490 64 91 14 - namur@entraide.be

Vendredi 29 novembre, 19h

Cap sur Noël

Projection et échanges autour du film *Fortuna*. Ambiance musicale, vin chaud et gourmandises.

Fortuna, jeune Ethiopienne de 14 ans, est accueillie avec d'autres réfugiés par une communauté de religieux catholiques dans un monastère des Alpes

suisses. Elle y rencontre Kabir, un jeune Africain dont elle tombe amoureuse. C'est l'hiver et à mesure que la neige recouvre les sommets, le monastère devient leur refuge mais aussi le théâtre d'événements qui viennent ébranler la vie paisible des chanoines. Ceux-ci vont-ils renoncer à leur tradition d'hospitalité ? Parviendront-ils à guider Fortuna vers sa nouvelle vie ?

Lieu : 40, rue des Prémontrés - 4000 Liège

Prix : Entrée libre

Informations : Jean-Yves - 0478 39 19 37

Mardi 10 décembre, 12h-13h30

Les midis du Vivre Ensemble : Haïti, 10 ans après le séisme, quelle reconstruction ?

Venez partager vos idées, dans un cadre sympa et respectueux ! Chacun.e apporte son pique-nique. Nous fournissons les boissons.

Lieu : Centre pastoral de Bruxelles (salle St-Luc), 14 Rue de la Linière - 1060 Saint-Gilles

Informations : 02 533 29 58 ou bruxelles@entraide.be

Jeudi 26 décembre, 17h30-22h30

Manneken-Pis Corrida : inscrivez-vous comme signaleur bénévole !

Lieu : Place d'Espagne - 1000 Bruxelles

Inscription : 02 227 66 85 (Catherine) ou par mail à event@vivre-ensemble.be

Grâce à votre coup de pouce à la signalisation et à la sécurisation de cette course nocturne et festive dans le centre historique de Bruxelles (2500 coureurs attendus), chaque coureur de la Manneken-Pis donne 1 euro à Vivre Ensemble pour soutenir les personnes précarisées et sans abri du Centre Rafaël, à Bruxelles.

Frédéric Debuyst nous a quittés

Nous avons la profonde tristesse de vous annoncer le décès de Frédéric Debuyst, qui fut professeur à l'Institut de développement à Louvain-la-Neuve, mais également président de nos associations durant deux mandats (de 1998 à 2006). Il fut également membre de la commission politique et membre de la commission Amérique latine. Toutes celles et ceux qui l'ont rencontré ont pu apprécier la qualité de ses interventions. Il était un homme intègre, d'une intelligence remarquable et d'une humanité sans réserve.



Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@vivre-ensemble.be | www.vivre-ensemble.be

Conception - coordination V. Martin, C. Houssiau | **Éd. responsable** A. Fischer | **Maquette et Impression** Snel Grafics

Attestation fiscale pour tout don de 40 €/an et plus. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Action Vivre Ensemble - IBAN BE91 7327 7777 7676 - Merci